



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Conseil municipal du 24 novembre 2015



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

I. Contexte économique et financier national

II. Projet de loi de finances (PLF) pour 2016

III. Les ressources financières estimées pour 2016

IV. Les grandes orientations du BP 2016



Les collectivités locales fortement impactées par l'effort de réduction du déficit public

- Objectif gouvernemental de réduire le déficit à 3,3 % du PIB en 2016
- Réduction des concours financiers de l'Etat à hauteur de 3,67 Md€



L'impact des mesures gouvernementales sur les finances locales

- Baisse des épargnes brutes → dégradation de la situation financière
- Baisse de l'investissement public → impact important sur l'activité économique

Les collectivités locales représentent 70 % de l'investissement public et seulement 9,5 % de la dette publique



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

I. Contexte économique et financier national

II. Projet de loi de finances (PLF) pour 2016

III. Les ressources financières estimées pour 2016

IV. Les grandes orientations du BP 2016



Projet de loi de finances pour 2016

Mesures liées à la réduction du déficit pour 2016 et à la péréquation des ressources

- Contribution au redressement des finances publiques en 2016 : baisse des concours financiers de l'Etat à hauteur de **3,67 Md€**
- Troisième année d'application de la contribution après 1,5 Md€ en 2014 et 3,67 Md€ en 2015
- Montée en puissance du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) à hauteur de **+ 220 M€**

+ 370 M€ d'augmentation à l'origine pour atteindre l'objectif de 2 % des recettes fiscales en 2017



Projet de loi de finances pour 2016

Estimation du montant de la baisse de DGF en 2016

Application de taux de prélèvement 2016 :

Recettes réelles de fonctionnement 2014 X 1,84 % = - 494 976 €

Application de l'écrêtement lié au potentiel fiscal :

- 51 437 € (3 % du montant DGF 2015 soit le plafond)

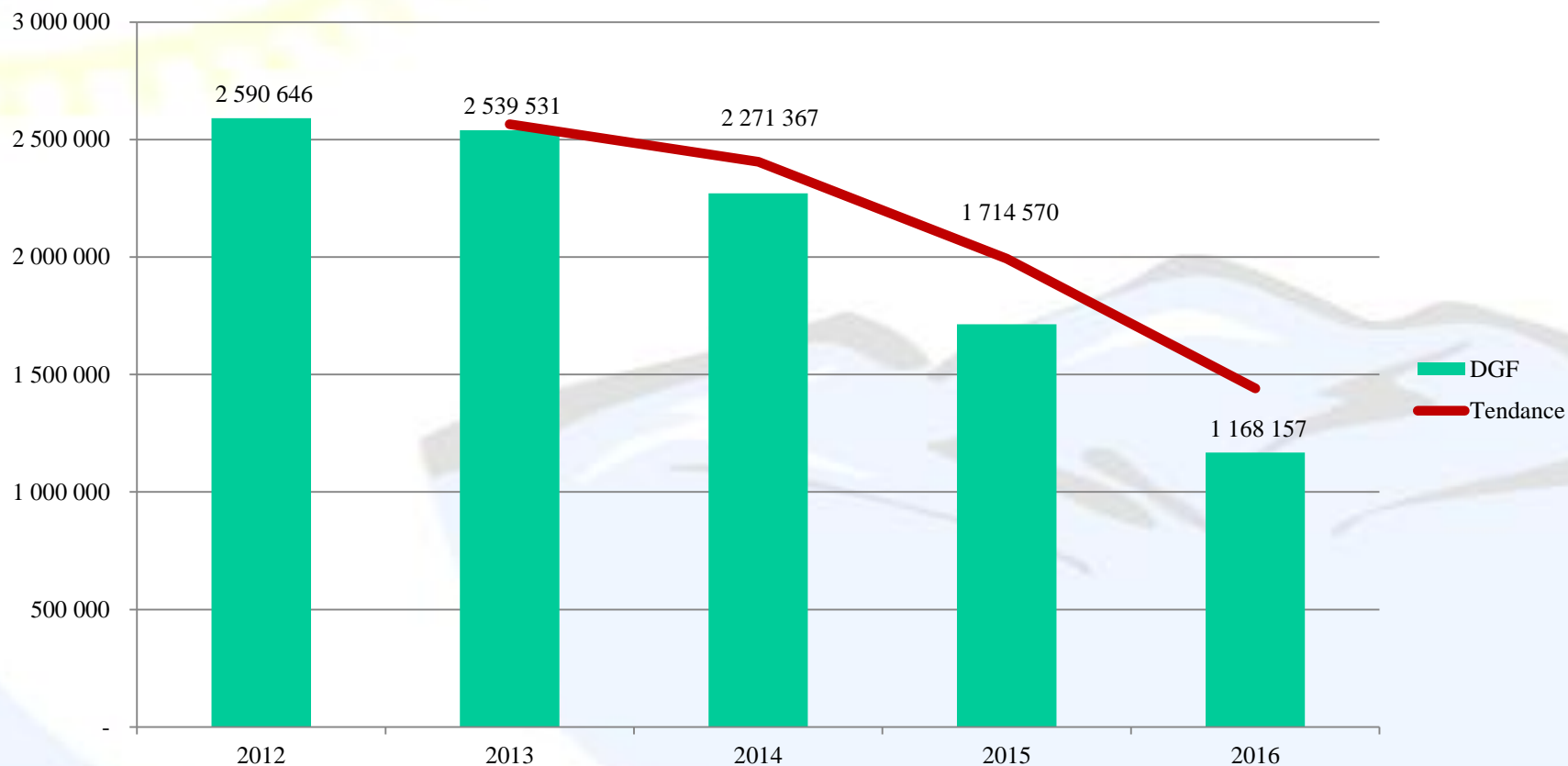
*Contribution 2016 estimée : - **544 570 €***

La DGF 2016 s'établirait à **1 168 157 €** contre 1 714 570 € en 2015



Projet de loi de finances pour 2016

Evolution du montant de la DGF 2012-2016





Projet de loi de finances pour 2016

Estimation du montant d'augmentation du FPIC en 2016

Estimation du montant à prélever sur le territoire : 2 700 049 € (soit + 618 361 €)

(Augmentation 2014-2015 + 590 254 €)

Estimation de la part revenant communes : 2 393 253 €

(Hypothèse coefficient d'intégration fiscal 2016 = 0,113996)

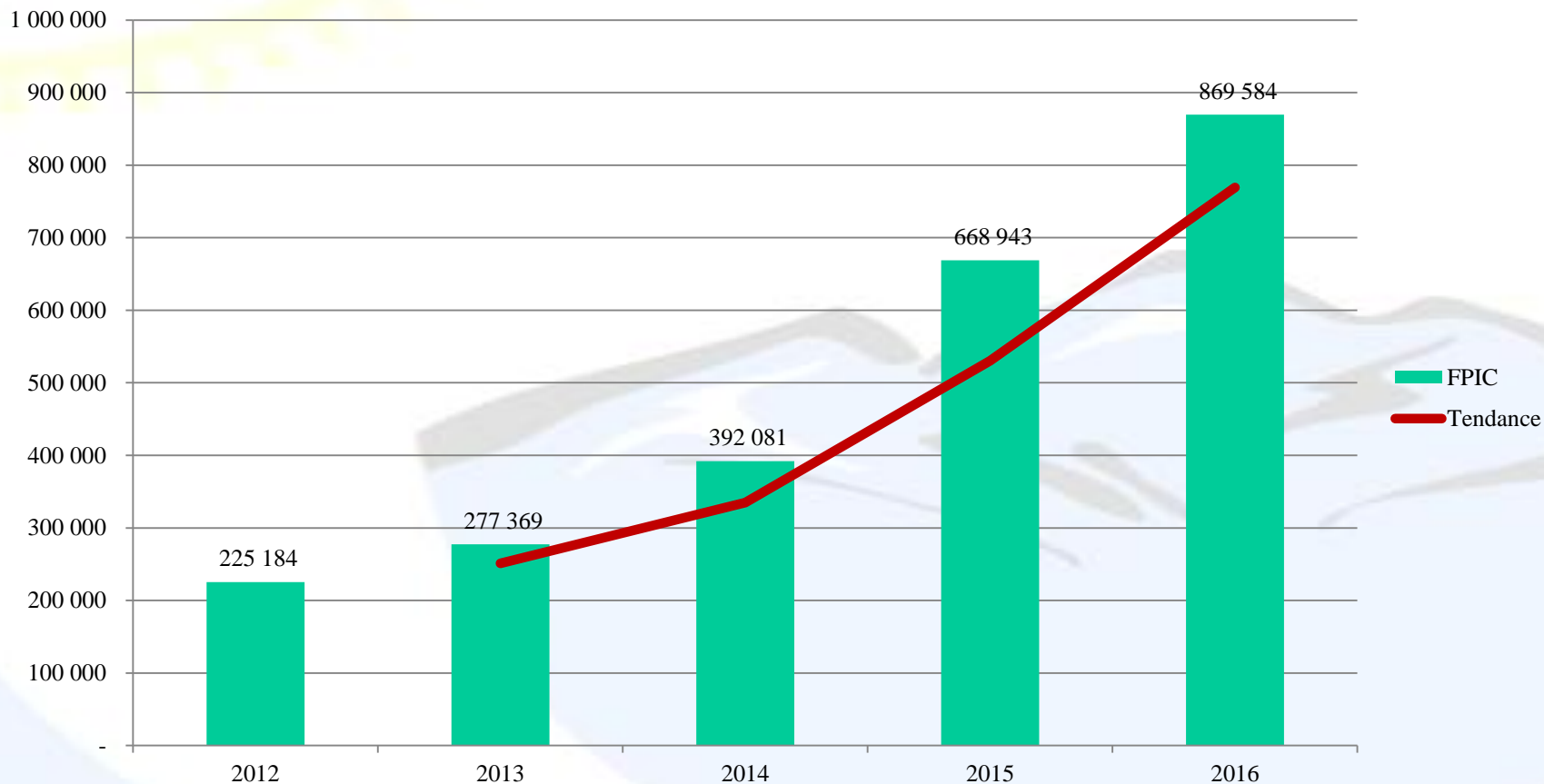
Estimation de la part de la commune : 869 584 €

(selon les modalités de répartition de droit commun)



Projet de loi de finances pour 2016

Evolution du montant du FPIC 2012-2016





Autres mesures du PLF 2016 concernant les communes

- Réforme de la **DGF du bloc communal** (application reportée au 1^{er} janvier 2017)
- Réforme de la **Dotation de solidarité Urbaine (DSU)** : moins de communes éligibles
 - ⚠ Risque de perdre l'éligibilité en 2016 mais garantie de percevoir 90 % du montant 2015 (DSU 2015 198 189 €)
- Mesures de **soutien à l'investissement** : Fonds d'aide à l'investissement / élargissement du FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments



Projet de loi de finances pour 2016

Réforme de la DGF application au 1^{er} janvier 2017

3 nouvelles composantes :

- Dotation de bases de 75,72 € par habitant (ensemble des communes)
- Dotation de ruralité de 20 € par habitant (communes dont la densité de population < 0,75 % densité moyenne nationale)
- Dotation de centralité de 15 à 45 € par habitant (ensemble des EPCI à fiscalité propre puis répartie avec les communes membres)



Projet de loi de finances pour 2016

Mesure du PLF 2016 concernant les emprunts structurés

- Montée en puissance du **Fonds de soutien** confirmée

Le Fonds passe de 100 M€ à 220 M€ pour tenir compte spécifiquement de évolutions de la parité entre l'euro et la franc suisse

- Dépôt du dossier communal en avril 2015 / attente de la notification officielle dans le courant du 1^{er} trimestre 2016

- Poursuite des négociations avec la caisse d'épargne

capital restant dû : 2,123 M€

Indemnité de remboursement anticipée estimée au 21/10/15 : supérieure à 7 M€



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

I. Contexte économique et financier national

II. Projet de loi de finances (PLF) pour 2016

III. Les ressources financières estimées pour 2016

IV. Les grandes orientations du BP 2016



Les ressources financières attendues pour 2016

Ressources fiscales dominantes

- **Stabilité des taux d'imposition**
- **Evolution des bases fiscales + 2%: produit attendu 7 867 000 €**
2015 + 1,52 % taxe d'habitation / + 1,90 % taxe foncière)
- **Stabilité des autres ressources fiscales**
 - Attribution de compensation : **6 425 000 €**
 - Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) : **3 249 484 €**
 - Taxe Additionnelle aux Droits de Mutations : **465 000 €**
 - Taxe sur l'électricité : **375 000 €**



Les ressources financières attendues pour 2016

Principales dotations

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : **1 168 157 €** (- 544 570 €)
- Dotation de solidarité Urbaine (DSU) : **198 189 €** ⇔
- Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) : **1 708 606 €** ⇔
- Fonds genevois : estimation à déterminer compte tenu de la mise en place d'un **nouveau comptage des frontaliers**

Pour rappel montant 2014 : 764 917 €



Les ressources financières attendues pour 2016

- Baisse estimée des recettes globales de **1,2 M€** en 2016
- Objectif de dégager un **autofinancement de 1,5 M€**
- Maintien d'un **haut niveau d'investissement** avec recours à **l'emprunt de 2,7 M€** (enveloppe proche de celle de 2015)



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

- I. Contexte économique et financier national
- II. Projet de loi de finances (PLF) pour 2016
- III. Les ressources financières estimées pour 2016
- IV. Les grandes orientations du BP 2016**



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Des charges de fonctionnement globale en baisse :

- Charges à caractère générale : - 1 % (- 60 000 €)
- Charges de personnel : + 0,3 % (+ 37 000 €)
- Charges d'intervention : - 4,7 % (- 215 000 €)
- Charges financières : - 6,8 % (- 40 000 €)
- FPIC : + 30 % (soit + 200 000 €)

BP 2016 : 23 600 000 € (BP 2015 : 23 800 000 €)



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Les grands choix en matières de ressources humaines

- **Recrutements** uniquement sur les **secteurs prioritaires** pour les clusiens : sécurité, qualité du cadre de vie et attractivité
- **Non remplacements** suite à départs volontaires et à départs en retraite
- **Mutualisations** internes et externes
- Modification du temps de travail et/ou des missions
- Réduction des heures supplémentaires



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Des recettes de fonctionnement en forte baisse :

- Dotations et participations : - 15 % (soit - 820 000 €)
- Fiscalité : + 0,8 % (soit + 150 000 €)
- Tarification : + 9 % (soit + 120 000 €)

Tarification : objectif de recherche de prix cohérents avec le coût des services

BP 2016 : 25 070 000 € (BP 2015 : 26 200 000 €)



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Objectif d'autofinancement : 1 500 000 €



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Ressources propres d'investissement :

- Autofinancement **1 500 000 €**
- Fonds de Compensation de la TVA **1 180 000 €**
- Taxes d'aménagement et loyers portages fonciers **70 000 €**

Dépenses obligatoires de la section d'investissement :

- Annuité emprunts **1 387 000 €**
- Annuité portages fonciers **257 500 €**

SOLDE + 1 105 500 €



Les grandes orientations du budget primitif 2016

**Objectif de maintien d'un haut niveau
d'investissement par recours à l'emprunt à hauteur de
2 700 000 €**



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Des dépenses d'investissement pour l'avenir

- **ATTRACTIVITE** : réaménagement du centre-ville (enveloppe portée à plus de 2 M€)
- **AMENAGEMENTS URBAINS** : Révision du Plan Local d'Urbanisme (enveloppe complémentaire) / Diagnostic aménagement urbain (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) / Acquisitions foncières stratégiques
- **« CŒUR DE TERRITOIRE »**



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Des dépenses d'investissement visant à améliorer le cadre de vie

- **SANTE** : Acquisition foncière de la **Clinique du Mont-Blanc**
- **PROXIMITE ET QUALITE DE VIE** : crédits pour les **aménagements et équipements de proximité** dans les quartiers
- **SAUVEGARDE DU COMMERCE DE PROXIMITE** : Mise en place du **droit de préemption commercial**



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Des dépenses d'investissement pour améliorer les infrastructures existantes

- **TRAVAUX DE VALORISATION DES BATIMENTS : bâtiments scolaires**
- **TRAVAUX DE RENOVATION D'AMPLEUR : Maison des Allobroges**
- **TRAVAUX DE RENOVATION / TRANSITION ENERGETIQUE**
En lien avec l'augmentation de la Taxe Communale sur la consommation Finale d'Electricité
- **TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA VOIRIE**



Les grandes orientations du budget primitif 2016

Des projets d'investissement pour améliorer les infrastructures actuelles

- **GROUPES SCOLAIRES : périscolaire du Noiret (1^{ère} tranche de travaux)**
- **CIMETIERES : Aménagement cimetière du Chevrant (1^{ère} tranche de travaux)**
- **VOIRIE : voirie ZI des Grands Prés (2^{ème} tranche de travaux)**